dernier Decret Imperial de Commission, où il est dit entr'autres, que les plaintes de l'Electeur Palatin contre l'Electeur de Brunswick, par raport au Titre d'Archi-Tresorier étoient fondées, & que par consequent il étoit necessaire qu'on cherchât une autre Charge héreditaire convenable à la Grandeur de l'Empereur & de l'Empire, on se contente pour le present . sans répondre à la question, comment alleguée par le Ministre de Brunswick, de protester de nouveau contre toute entreprise injuste & contraire aux Droits de la Maison Palatine, que l'on se reserve de la maniere la plus forte, en mettant une ferme confiance dans l'équité de S. M. Brit, comme Electeur de Brunswick Lunebourg, qu'elle ne permettra pas qu'il soit fait aucun préjudice à l'Electeur Palatin, ni à sa Maison Electorale.

IX. Prusse. Berlin. On leve toujours du monde dans les Etats du Roi de Prusse, & on n'entôle que des gens robustes & de bonne mine. Les Colonels de tous les Régimens de S. M. lui ayant fair raport de l'Etat où sont ses Troupes, elles se sont trouvées complettes, & monter à 90. mille hommes effectifs: & ces Officiers ont depuis recu ordre de se rendre à leurs quartiers. Ce fut le 6. de ce mois de Decembre que mourut à Berlen le Baron d'Ilgen dans la septante-cinquiéme année de son âge: il avoit été élevé en 1684. à la Dignité de Conseiller Privé, & de premier Ministre d'Erat, sous l'Electeur Frederic-Guillaume, & il en a continué les fonctions sous le Roi de Prusse défunt, & sous S. M. à present régnante jusqu'à sa mort ; il laisse à ses Héritiers près de 800, mille écus de biens. La Roi a nommé pour le remplacer Mr. Brocki, Lieutenant General de ses Armées & Gouverneur de Stetin, avec une augmentation d'apointemens